

Paradoxe

L'AFRIQUE, GÉANT ÉNERGÉTIQUE ET NAIN ÉLECTRIQUE

L'accès à l'électricité a été reconnu comme un levier déterminant pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), or, dans le monde, une personne sur trois sans accès à l'électricité vit en Afrique, un continent riche en ressources énergétiques...

A investissement constant, 645 millions de Subsahariens n'auront toujours pas accès à l'électricité en 2030, soit une augmentation nette de 10 %. Pourtant, l'Afrique est loin d'être démunie de ressources énergétiques. Elle possède 10 % des réserves mondiales hydrauliques (dont seulement 8 % exploitées), 10 % des réserves mondiales de pétrole, 8 % des réserves mondiales de gaz, 4 % des réserves mondiales de charbon, 29 % du potentiel éolien mondial, sans oublier la biomasse et le solaire. Cependant, la capacité de production électrique de l'Afrique subsaharienne est inférieure à celle du Royaume-Uni et n'égale plus que celle de la Pologne si l'on exclut l'Afrique du Sud ! Ses taux d'électrification sont les plus bas de la planète, soit en moyenne 42 %, avec de fortes variations : 99 % en Afrique du Nord pour 31 % en Afrique subsaharienne.

Sous-investissements chroniques

Cette situation s'explique en premier lieu par la répartition des ressources, situées dans quelques pays qui ne sont pas forcément ceux où se concentre la plus forte demande d'électricité : 46 % des capacités de production électrique se trouvent en Afrique du Sud (50 millions d'habitants) ;

20 % en revanche là où vivent 75 % de la population, majoritairement en Afrique de l'Ouest et Centrale. Or, outre des réseaux de transport trop peu développés, le marché local est souvent insuffisant pour que chacun développe seul les ressources dont il dispose.

Mais la cause principale de tous ces maux tient aux sous-investissements chroniques dans un secteur réclamant des apports en capitaux significatifs et de long terme. Les défaillances sont récurrentes : équipements vieillissants ; piètre gestion ; carences en compétences des personnels. La faiblesse économique de nombre d'États prive les compagnies d'électricité des fonds pour investir dans de nouveaux actifs.

Reste la possibilité de solliciter des investisseurs privés sous réserve de leur permettre de mesurer, et si possible maîtriser les risques de leur engagement. À charge donc pour l'État de définir une politique d'électrification claire et des conditions incitatives pour les investissements. Or celles-ci ne sont pas réunies partout...

L'Afrique de l'Ouest illustre les difficultés mentionnées : un rapport publié par l'UEMOA⁽¹⁾ note qu'entre 1990 et 2006, la zone UEMOA n'a attiré que 0,4 % des investissements privés du secteur électrique dans le monde⁽²⁾.

Quels leviers ?

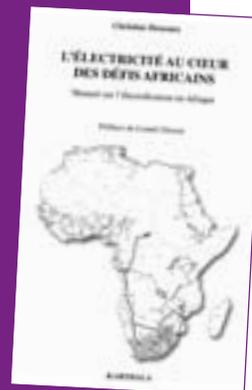
Deux principaux leviers permettront d'améliorer l'accès à l'énergie : – l'extension des réseaux. Elle reste la source d'énergie la plus fiable mais l'opérateur du réseau doit disposer des fonds nécessaires pour financer ces infrastructures coûteuses ;

– le développement de systèmes décentralisés, reposant sur des micro-réseaux locaux ou sur des équipements individuels de type panneaux solaires. Reste à développer des solutions financièrement accessibles aux plus pauvres, notamment dans les zones rurales.

Dans tous les cas, il convient de conjuguer au mieux les investissements avec des technologies appropriées aux besoins, en commençant par identifier la demande exacte et en anticipant son évolution dans la durée pour adapter le choix de l'énergie et le dimensionnement des équipements. En d'autres termes, une vraie planification électrique et énergétique est nécessaire.

Dans une Afrique en croissance économique et démographique, l'écart entre la production d'électricité et la demande (+ 10 % par an en moyenne) se creuse, porteur de risques sociaux, économiques et environnementaux (sans électrification, la déforestation se poursuit). Il n'existe pas de solution rapide mais quelques

Christine Heuraux, dans cet ouvrage concret et pratique, synthétise des informations essentielles sur le secteur de l'électricité en Afrique et décrit l'expérience des sociétés de services décentralisés lancée par EDF et plusieurs partenaires dans des pays africains.



présupposés pour fonder une approche efficace : commencer par conforter des grandes infrastructures en quantité et en qualité suffisantes ; travailler à des mailles inter-régionales pour optimiser les investissements en mutualisant les grandes infrastructures (barrages, centrales, réseaux) ; sécuriser les investissements avec des cadres de gouvernance clairs ; enfin, veiller à l'indispensable montée en compétences.

Il faudra probablement encore plusieurs années avant de remplir ces objectifs. Pourtant, ces options donneraient le signal le plus sûr de l'essor de l'accès à l'énergie pour conforter le développement du continent africain. ☞

Christine Heuraux

*Directrice Appui à la formation
Direction du Développement
international - EDF*

1) « Étude pour l'élaboration d'une stratégie de résolution durable de la crise de l'énergie électrique dans les États membres de l'UEMOA », août 2008.

2) Contre 41,3 % pour l'Amérique Latine et les Caraïbes ; 31,5 % pour l'Asie de l'Est Pacifique ; 2,1 % pour l'Afrique subsaharienne.